

NOTRE PROGRAMME

Le Comité International Olympique qui marche allégrement vers le douzième anniversaire de sa fondation, est devenu trop important pour pouvoir se contenter désormais d'un bulletin trimestriel. Son rôle, par ailleurs, a grandi à la fois dans le domaine de l'éducation physique et dans celui de la technique sportive. De ce double fait est issue la conception nouvelle d'une Revue Olympique mensuelle et composée de deux parties bien distinctes : l'une contenant la relation officielle de tout ce qui concerne le fonctionnement et l'action du Comité International, l'autre consacrée à la libre discussion des principaux problèmes directement soulevés par le développement des exercices physiques ou connexes à la question de leur développement. La première partie sera brève, comme il sied à une prose officielle ; la seconde visera surtout à l'indépendance, condition indispensable d'une information sûre et d'un intérêt soutenu. Il va sans dire que le Comité International Olympique ne saurait être engagé en quoi que ce soit par les idées exposées dans ces pages. Le Comité, du reste, n'a point de doctrines à lui ; n'émanant d'aucune école, ne dépendant d'aucun groupe, son influence ne peut naturellement s'exercer au profit d'un spécialisme quelconque.

Il est dans les intentions des rédacteurs de la Revue Olympique de passer en revue peu à peu la plupart des sujets qui figuraient au programme du Congrès de Bruxelles ; ils insisteront d'autre part sur la diffusion si utile des sports dans les rangs populaires, question trop négligée jusqu'ici. Enfin ils s'efforceront de réserver à l'actualité la part prépondérante qui lui revient dans toute publication moderne.

PARTIE OFFICIELLE

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Le Comité vient de s'adjoindre deux nouveaux membres : M. le capitaine Heinrick Angell comme représentant de la Norwège, et